

Des deux bords, l'un est adhérent et se continue, le supérieur avec la région du sourcil, l'inférieur avec la joue ; l'autre bord est libre, et l'espace compris entre les bords libres constitue la fente palpébrale.

Cette fente offre une forme et des dimensions très variables suivant les sujets. Elle est petite, grande, arrondie, elliptique, et contribue puissamment à l'expression du visage.

Lorsque les granulations palpébrales ont résisté aux moyens ordinaires de traitement et déterminent par le frottement une kératite souvent très rebelle, on peut obtenir la guérison en agrandissant la fente palpébrale. Pour cela, on incise la commissure externe, ce qui fait disparaître le frottement de la paupière sur le globe.

La paupière supérieure est concave en haut et au niveau de la base de l'orbite, et convexe en bas. S'enfonçant entre l'orbite et le globe de l'œil, elle y forme une sorte de gouttière, gouttière orbito-palpébrale, dans laquelle il faut porter le bistouri pour ouvrir les abcès de l'orbite ; c'est là aussi que viennent faire saillie les diverses tumeurs dont nous avons parlé : lipomes, kystes, etc. Cette gouttière disparaît dans l'œdème, l'emphysème, l'érysipèle, toutes les fois, en un mot, que la paupière est tuméfiée. J'ai signalé, en 1867, que, dans les cas d'aphakie consécutive à la luxation sous-conjonctivale du cristallin, cette gouttière diminuait de profondeur par suite d'un léger affaissement du globe. Chacun sait combien elle se creuse chez les sujets malades, amaigris, ce qui contribue à donner une expression particulière à la physionomie des phtisiques, des cholériques, etc.

Après avoir formé la gouttière oculo-palpébrale, la paupière supérieure devient convexe dans sa moitié inférieure : elle se moule sur la convexité du globe, dont elle traduit fidèlement à l'extérieur le volume et la forme.

La paupière inférieure, beaucoup moins étendue que la supérieure, présente un sillon oculo-palpébral très superficiel et ne joue, en quelque sorte, qu'un rôle passif dans l'occlusion du globe de l'œil, puisqu'elle est à peu près immobile.

J'étudierai successivement : la superposition des plans ; les bords libres, qui méritent une description spéciale ; les vaisseaux et les nerfs.

Superposition des plans.

Les couches dont se composent les paupières présentent une grande simplicité. On voit sur une coupe verticale antéro-postérieure qu'elles sont au nombre de cinq.

Nous trouvons successivement : la peau ; une couche musculaire ; une couche de tissu conjonctif ; une couche fibro-cartilagineuse ; une membrane muqueuse.

Peau. — La peau des paupières est remarquable par sa finesse, sa minceur, sa diaphanéité, qui permettent d'apercevoir les vaisseaux au-dessous d'elle. Elle présente des plis transversaux formés par les mouvements des paupières. Ces plis, d'abord temporaires, deviennent permanents et peuvent être si nombreux que la paupière est tout à fait ridée ; c'est de l'angle externe des paupières que partent ces trois plis désignés sous le nom de patte d'oie, qui